



SRMAE

LA ROUQUETTE
46250 - FRAYSSINET-LE-GELAT
FRANCE 06 08 14 22 00
Email : sylvain.srmae@orange.fr
Monsieur Sylvain ROUX

FACTURE

N° : FAC01990
Date : 30/09/2024
N° client : CLT00000014

EARL Du Clos d'Audhuy

Clos d'Audhuy
46700 LACAPELLE CABANAC
FRANCE

Ordre de réparation n°5403

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
Remplacement de la pompe hydraulique sur le tracteur Renault.						
ART00000167 -Kit joints	1,00		12,30 €	0,00%	12,30 €	20,00%
POMPE -Pompe hydraulique 69/565-72	1,00		391,41 €	0,00%	391,41 €	20,00%
ART00000333 -Filtre hydraulique 18916065	1,00		32,87 €	0,00%	32,87 €	20,00%
ART00000028 -Main d'oeuvre + déplacement	4,00		50,00 €	0,00%	200,00 €	20,00%

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Normale	636,58 €	20,00%	127,32 €

Total HT	636,58 €
TVA	127,32 €
Total TTC	763,90 €

Règlement

Chèque

Echéance(s)

763,90 € au 31/10/2024

Coordonnées bancaires

Nom	CREDIT AGRICOLE
IBAN	FR76 1120 6000 8100 4933 3754 836
BIC	AGRIFRPP812

Le montant total s'élève à sept cent soixante-trois euros et quatre-vingt-dix centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-5, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).